

## ARRÊTÉ N° PSYSEF 2024-003

La doyenne de la composante,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.613-6 et D. 613-7,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,

Vu le décret du 20 septembre 2021 portant création de l'Université de Lille et approbation de ses statuts et notamment son article 37-8-d,

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour **l'année universitaire 2024-2025** membres du jury d'examen du diplôme de la **licence « Sciences Humaines et Sociales », mention « Psychologie »** :

Président : M. Olivier JANSSEN (MCF)  
M. Pascal ANTOINE (PR)  
M. Sylvain CLEMENT (MCF)  
Mme Marie DANET (MCF)  
Mme Claire DUCRO (MCF)  
Mme Pauline JUSTIN (MCF)

Art. 2 : sont nommés pour **l'année universitaire 2024-2025** membres du jury d'examen du diplôme de la **licence « Sciences Humaines et Sociales », mention « Sciences de l'éducation et de la formation »** :

Président : M. Dany BOURDET (enseignant contractuel)  
M. Aït M'BARK (enseignant contractuel)  
Mme Stéphanie FISCHER (MCF)  
M. Tijani RASMI (PRCE)  
M. Xavier SIDO (MCF)

Art. 3 : sont nommés pour **l'année universitaire 2024-2025** membres du jury d'examen du diplôme de master **« Sciences Humaines et Sociales », mention « psychologie »**:

Président : M. Jérémie JOZEFOWIEZ (PR)  
M. Pascal ANTOINE (PR)  
M. Massil BENBOURICHE (MCF-HDR)

Art. 4 : sont nommés pour **l'année universitaire 2024-2025** membres du jury d'examen du diplôme de master **« Sciences Humaines et Sociales », mention « sciences cognitives »** :

Président : M. Jérémie JOZEFOWIEZ (PR)  
M. Pascal ANTOINE (PR)  
M. Massil BENBOURICHE (MCF-HDR)

Art. 5 : sont nommés pour **l'année universitaire 2024-2025** membres du jury d'examen du diplôme du master « **Sciences Humaines et Sociales** », mention « **Sciences de l'éducation et de la formation** » :

Présidente : Mme Valérie MELIN (PR)  
Mme Corinne BAUJARD (PR)  
M. Medhi BOUDJAOUI (MCF)  
M. Pierre-André CARON (MCF)  
Mme Sylvie CONDETTE (PR)  
Mme Maïté EUGENE (MCF)  
M. Cédric FLUCKIGER (PR)  
M. Bruno HUBERT (PR)  
M. Catherine NEGRONI (MCF)  
Mme Lucie PETIT (MCF)

Art. 6 : le directeur des services d'appui est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les lieux d'enseignement et sur l'espace de publication des actes réglementaires de l'Université (Légi-U Lille).

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 02/12/2024

La doyenne

